

Délibération
du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du
Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 52
Membres absents : 26
Procurations : 10

Séance du 25 septembre 2024
L'an deux-mille-vingt-quatre, le mercredi 25 du
mois de septembre, à 18 h, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 19/09/2024
Date de transmission : 01/10/2024
Date de mise en ligne : 02/10/2024

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond, M. FERON Jules, M. FUCHS Serge, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GISSY Bertrand, M. HUTTENSCHMITT Denis, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MARTIN Anthony, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Hubert, M. MULLER Jean-Luc, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thuriannie, M. RIBSTEIN André, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, M. SCHNEIDER Patrice, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), Mme CAZES Hélène, M. DELMOND Max, Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. FUCHS Gilbert (pouvoir à M. PFENDLER Pierre), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. ECKES Raymond), M. GINDER Philippe (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. MEYER Jean-Paul (pouvoir à M. GASSER Lucien), M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. PILLERI Angelo, Mme RINQUEBACH Ariane (pouvoir à M. KANNENGIESER Bernard), M. ROUDAIRE Joël (pouvoir à Mme ROSSE Christiane), M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à Mme LEFEBVRE Martine), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, M. STRICH Vincent, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle (pouvoir à M. KASTLER André), Mme WILLER Christèle, M. WOLGENSINGER André

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

26^{ème} QUESTION

Attribution de subventions pour la réalisation d'études préalables à l'engagement de travaux de rénovation énergétique au sein de copropriétés (DELIBERATION n°2024-149)

Afin d'inciter les syndicats de copropriétés à engager des travaux de rénovation énergétique, Saint-Louis Agglomération a décidé de participer au financement des études préalables à la réalisation de travaux de rénovation de copropriétés. Cette aide financière s'articule avec le dispositif de l'ANAH « MaPrimeRénov/Copropriété » et avec le programme CLIMAXION de la Région Grand Est.

Cinq nouvelles demandes de subvention ont été adressées à Saint-Louis Agglomération, représentant un montant de 26 682,67 €. Les crédits correspondants ont été inscrits à l'article 20422 de la fonction 5521 du budget de Saint-Louis Agglomération.

La commission Habitat réunie le 24 mai 2024 a émis un avis favorable sur les dossiers suivants :

Coordonnées de la copropriété					AMO/Etudes	Montant aide financière SLA (€)	
Commune	Rue	Nom de la résidence	Nbre logts	Syndic	Nature de la prestation	Montant prévisionnel (€ TTC)	30 % du montant des études éligibles
SAINT-LOUIS	18 av. Gal de Gaulle	Ville de Paris	20	Cagim Sogedim	Etudes préalables aux travaux de rénovation énergétique	16 386,92	4 916,08
	2 et 4 rue E. Charon	Les Noyers	12			17 383,32	5 215,00
	2 rue C. Riescher	Nussbaum B	12			19 404,18	5 821,25
	6 rue C. Péguy	Lamartine B	36			20 059,26	6 017,78
	15 rue de Village-Neuf	Charmilles C	25			15 708,54	4 712,56
TOTAL			105			88 942,22	26 682,67

Chacune des subventions allouées fera l'objet d'une convention bipartite entre le syndic de la copropriété et Saint-Louis Agglomération.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver l'attribution des subventions proposées ci-dessus ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à prendre les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer les documents afférents.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 30 septembre 2024

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

